

Bulletin d'adhésion

à renvoyer accompagné du règlement au conseil local ou à la FCPE départementale, si vous n'avez pas choisi l'adhésion en ligne.



Flashez pour adhérer en ligne !

Rapide et pratique. Utile pour l'adhésion du 2^e parent.

Mes coordonnées

Année scolaire 20__ /20__

Conseil local de _____

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

E-mail _____

Tél. portable _____

Avez-vous déjà adhéré les années précédentes ? oui non

Je souhaite :

- participer aux activités du conseil local
- être candidat au conseil d'école (maternelle, élémentaire)
- être candidat au conseil d'administration (collège, lycée)
- être délégué FCPE au conseil de classe (collège, lycée)

J'accepte de recevoir :

- les newsletters gratuites de la FCPE

Mes enfants

Nom et prénom	Né(e) le	Nom de l'établissement scolaire / Ville	Classe

Mon forfait

Adhésion annuelle _____ 25€

Adhésion avec la Revue des Parents, déduire 4.00 € si pas abonnement _____ €

Adhésion du second parent (si membre actif) _____ 6€

Je cotise déjà auprès du conseil local de

Précisez lequel _____
Je ne verse que la part locale _____ 3.60€

Je soutiens le conseil local par un don de _____ €

Je soutiens le CDPE par un don de _____ €

Total de mon adhésion : _____ €

Date : _____

Signature : _____

Nous contacter

FCPE 45 - CDPE du LOIRET

Conseil départemental des parents d'élèves
54 rue de Bourgogne
45000 ORLEANS
Tél : 02.38.53.24.86
Courriel : fcpe45@wanadoo.fr
45.fcpe.asso.fr | facebook.com/fcpe45/

Un reçu "Don aux œuvres" permettant une réduction d'impôt vous sera envoyé (66% de la somme versée, hors abonnement, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable).

Ils vous racontent pourquoi ils ont adhéré...



“

Si nous n'avions pas envoyé des courriers au rectorat avec l'entête FCPE pour obtenir un remplaçant dans notre école primaire, nous n'aurions pas eu le même délai de réponse. C'est ce qui s'appelle avoir du poids !

“

Être membre du conseil de discipline, quand c'est le premier, c'est un peu stressant. On a la vie d'un élève entre nos mains. Heureusement que j'ai pu être formée par la FCPE. Et maintenant, en visio, c'est encore plus pratique.



“

Sentir qu'on appartient à une équipe et savoir que l'on peut échanger entre nous en cas de pépins dans notre collège, ça change tout. C'est le collectif qui nous porte quand on est parfois découragé.



Mais surtout...

Chacun donne de son temps en fonction de ses disponibilités et de ses envies ! Après avoir pris son adhésion, chacun choisit comment s'investir. Un peu, beaucoup, passionnément...

1 pesée des cartables, c'est ok



1 conseil de classe, c'est ok



1 courrier rédigé, c'est ok



1 manif, c'est ok aussi !

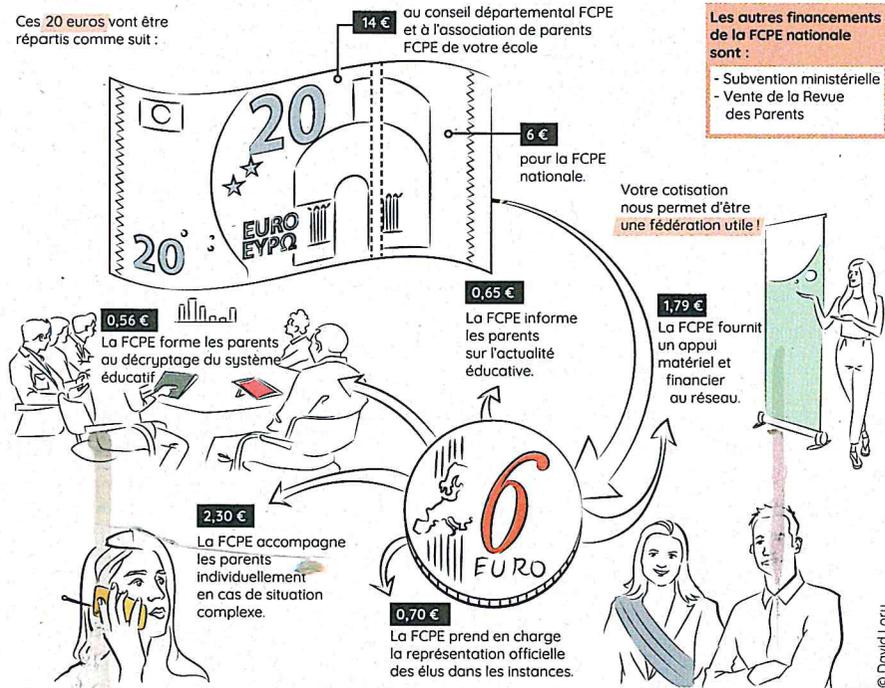


À quoi sert mon adhésion ?

Le prix de l'adhésion à la FCPE diffère selon le département auquel vous êtes rattaché. Voici comment est utilisée la part reversée à la FCPE pour une cotisation théorique de 20 €.



Ces 20 euros vont être répartis comme suit :



Votre cotisation nous permet d'être une fédération utile !

L'assurance scolaire est indispensable

Pourquoi la FCPE recommande exclusivement la MAE ?

La MAE et la FCPE œuvrent depuis leur création à la défense et au rayonnement de l'enseignement public et de l'éducation laïque pour la réussite de tous les élèves.

Organisations de l'économie sociale et solidaire, partenaires depuis 1991, elles partagent les mêmes valeurs de laïcité, de démocratie, de solidarité et d'égalité.

La MAE, n°1 de l'assurance scolaire, protège tous les enfants, quoi qu'il arrive, sans logique de profit.

Adhérer sur www.mae.fr



MON PREMIER ASSUREUR

Les informations collectées font l'objet d'un traitement informatique par le CDPE et la fédération nationale. Vos informations sont à destination du CDPE, de la FCPE et du conseil local et sont conservées pendant 3 ans à l'issue de votre dernière année d'adhésion. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant ou demander leur modification. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre demande par courriel à informatique@fcpe.asso.fr



Agissez pour le recyclage des papiers avec la FCPE et Citéo



Parents FCPE, le pouvoir d'agir

Rejoignez-nous !

La FCPE est la première association de parents d'élèves de l'enseignement public. Elle compte plus de 190 000 adhérents, et plus de 40 000 élus **dans les écoles, collèges, lycées.** Reconnue d'utilité publique, la FCPE fonctionne grâce à ses bénévoles.



Abonnez-vous à la Revue des Parents

Tous les deux mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews et un encart départemental le cas échéant. **6 numéros par an pour 4 € seulement !** (4 numéros en version numérique et 2 numéros imprimés)

Conditions générales de vente : fcpe.asso.fr/revue-des-parents

Bulletin



MON PREMIER ASSUREUR

au verso

POURQUOI SOUSCRIRE L'ASSURANCE SCOLAIRE MAE ?

En tant que spécialiste de la protection de l'enfant, la MAE met son expertise à votre disposition.

La MAE, c'est bien plus qu'une Assurance Scolaire. Nous protégeons les enfants sur le temps scolaire, classe, récréation, sport et aussi 24h/24, toute l'année, au centre de loisirs, le week-end et en vacances.

La responsabilité civile de votre Assurance Habitation ne suffit pas. Elle couvre uniquement les dommages ou les blessures causés par votre enfant. Celui-ci n'est pas protégé s'il est victime d'un accident.

Une protection individuelle corporelle est donc indispensable pour permettre à votre enfant de suivre sa scolarité dans les meilleures conditions.



OFFRE 4^{ÈME} ENFANT

À partir de 4 enfants, bénéficiez d'une réduction de **11,90 €** quelle que soit la formule que vous choisissez.

Rendez-vous sur mae.fr.

Offre non cumulable.

LES PLUS DE NOTRE ASSURANCE SCOLAIRE



ZÉRO FRANCHISE

Nous vous remboursons dès le premier euro à votre charge⁽¹⁾.



NAISSANCE / MATERNELLE GARDE À DOMICILE

Si l'un des deux parents est hospitalisé ou immobilisé.



ÉLÉMENTAIRE ÉCOLE À DOMICILE

En cas d'immobilisation prolongée de votre enfant.



COLLÈGE / LYCÉE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

En cas d'agression, racket, harcèlement et cyberharcèlement.



ÉTUDES SUPÉRIEURES ASSUR'ÉTUDES

Versement d'un capital de 1 000 € en cas de redoublement consécutif à un accident.



ASSURANCE SCOLAIRE 2023



Adhérez directement sur mae.fr/rentrée2022 Simple et rapide, 100% sécurisé

ou

Renvoyez-nous votre bulletin d'adhésion, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de la MAE, dans une enveloppe ordinaire, sans affranchissement, à l'adresse suivante : MAE - LIBRE RÉPONSE 30202 - 76049 ROUEN CEDEX

Êtes-vous déjà adhérent à la MAE ? oui non Si oui, merci de nous indiquer votre code adhérent

SOUSCRIPTEUR Mme M.

Nom _____

Prénom _____

N° et nom de la rue _____

Complément d'adresse _____

CP _____ Ville _____

Né(e) le _____ À _____ Commune, département et pays de naissance

Tél.* _____ Email* _____

* J'accepte de recevoir des informations de la MAE par email par SMS

Agriculteur Artisan/Commerçant/Chef d'entreprise Assistante maternelle Agent de maîtrise
 Cadre/Profession libérale/Artiste/Prof. universitaire Demandeur d'emploi Employé Étudiant Ouvrier
 Professeur des écoles/Instituteur Professeur du secondaire/supérieur Retraité Sans activité professionnelle

Pratique ! Mon contrat est en tacite reconduction, il se renouvelle automatiquement le 1^{er} septembre de chaque année.

1^{er} ENFANT Garçon Fille Né(e) le _____

Nom _____

Prénom _____

Né(e) à _____ Commune, département et pays de naissance

2023 OFFRE DE BIENVENUE MATERNELLE** Garçon Fille Né(e) le _____

Nom _____

Prénom _____

Né(e) à _____ Commune, département et pays de naissance

**Si votre enfant scolarisé en maternelle adhère pour la 1^{ère} fois à la MAE. Offre non cumulable et valable jusqu'au 31/08/2023.

MAE Génération	39,50 €/an
24/24 SIMPLE	29,00 €/an
Scolaire PLUS	19,90 €/an
Scolaire SIMPLE	11,90 €/an

MAE Génération	30,80 €/an
24/24 SIMPLE	23,20 €/an
Scolaire PLUS	15,90 €/an
Scolaire SIMPLE	9,50 €/an

Si vous avez d'autres enfants à protéger, veuillez les ajouter sur papier libre en indiquant la protection choisie ou adressez-vous à votre MAE.

TOTAL COTISATION(S) À RÉGLER €

Je soussigné(e), élève majeur ou représentant légal de l'élève mineur, demande mon adhésion annuelle en tacite reconduction à la Mutuelle MAE et la prise d'effet des garanties souscrites dès le paiement effectif de ma cotisation. Mon contrat est conclu jusqu'au 31 août 2023 et se renouvelle par tacite reconduction le 1^{er} septembre de chaque année. Je reconnais être informé(e) : • du délai de renonciation de 14 jours à partir du jour de conclusion du contrat que je peux exercer en informant la MAE par courrier, selon la formule : "Je soussigné(e) demeurant à _____ renonce à mon contrat MAE et demande le remboursement de la cotisation versée." À défaut, je recevrai les statuts et la notice d'information valant conditions générales. • qu'en cas de mécontentement ou de désaccord avec mon interlocuteur habituel, je peux présenter une réclamation au Service Réclamations Adhérents - 62 rue Louis Bouilhet - CS 91833 - 76044 ROUEN Cedex ou à s.reclamation@mae.fr. Si le désaccord persiste, je peux écrire au Médiateur de l'Assurance - TSA 50 110 - 75441 PARIS Cedex 09 ou sur www.mediation-assurance.org. • que mes données personnelles font l'objet d'un traitement automatisé pour la passation, la gestion et l'exécution du contrat. Elles peuvent être communiquées aux intervenants du Groupe MAE et à des organismes tiers (professionnels habilités, réassurance, contrôle, autorités administratives ou judiciaires, notamment pour la lutte contre la fraude, le blanchiment et le financement du terrorisme), ou, sauf si je m'y oppose, pour des actions commerciales et l'envoi d'informations sur les contrats et services MAE. • que je peux y accéder, les rectifier ou m'opposer pour motifs légitimes à leur traitement, choisir leur effacement, sauf si elles sont nécessaires à la gestion ou exécution du contrat.

Fait à _____

Le : _____

Signature _____

Document d'information sur le produit d'assurance, Notice d'information valant Conditions Générales et Statuts sont disponibles sur mae.fr.

(1) Hors franchises médicales légales pour les majeurs.

4^{ème} année sans augmentation de tarifs

EXTRASCOLAIRE

38,50€ par an 29,00€ par an



MON PREMIER ASSUREUR

SCOLAIRE

19,90€ par an 11,90€ par an

Activités Scolaires + Trajet + Vie quotidienne		PRINCIPALES GARANTIES MAE	Activités Scolaires + Trajet	
MAE Génération ★★★★★	24/24 SIMPLE ★★★★★		SCOLAIRE PLUS ★★	SCOLAIRE SIMPLE ★
•	•	Protection activités scolaires (accidents subis et causés)	•	•
•	•	Remboursement des frais de soins dès le 1 ^{er} euro à votre charge ⁽¹⁾	•	•
•	•	Prise en charge de l'accident, avec ou sans tiers identifié	•	•
•	•	Remboursement des frais dentaires et d'optique en cas d'accident	•	•
•	•	Remboursement des frais de garde ou de cantine en cas d'accident	•	•
•	•	Indemnisation perte de revenus en cas de garde par le parent	•	•
•	•	Aide à la garde de l'enfant à domicile ou chez une assistante maternelle	•	•
•	•	Soutien psychologique en cas d'agression, racket, harcèlement, cyberharcèlement ou d'événement traumatique collectif	•	•
•	•	Assistance rapatriement	•	•
•	•	Frais de consultations de médecines douces suite à un accident	•	•
•	•	Stages en entreprise	•	•
•	•	Vêtements endommagés pendant les activités scolaires	•	•
•	•	École à domicile en cas d'immobilisation prolongée	•	•
•	•	Conduite à l'école	•	•
•	•	Remboursement des frais engagés pour garder l'enfant malade plus de 5 jours consécutifs ou accidenté	•	•
•	•	Vol du cartable, fournitures, manuels scolaires et sac d'internet	•	•
•	•	Remplacement des clés, vêtements, papiers administratifs et cartes d'abonnement diverses (cantine, transports, club sportif) en cas d'agression/racket	•	•
•	•	Protection 24h/24, 365 jours/an (accidents subis)	•	•
•	•	Protection 24h/24, 365 jours/an (accidents causés)	•	•
•	•	Assistance Nounou de remplacement	•	•
•	•	Assistance psychologique	•	•
•	•	MAE Neige	•	•
•	•	Service téléphonique d'informations juridiques sur l'e-réputation	•	•

DIN 04/22 • Mutualité MAE • Mutualité soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité • SIREN n° 51 07 776 442 • 62 rue Louis Buisson • CS 91353 • 76044 ROUEN CEDEX • Crédit photo: Olycom by Shutterstock, Gettyimages

(1) Hors franchises médicales légales pour les majeurs. Tous les détails des garanties dans la Notice d'information valant Conditions Générales ou sur mae.fr

20²² 23

ASSURANCE SCOLAIRE

DE LA MATERNELLE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES



Votre enfant mérite le spécialiste de l'Assurance Scolaire.



MON PREMIER ASSUREUR



Adhésion immédiate sur mae.fr/rentree2022



02 32 83 60 00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
Le samedi de 8h30 à 17h

Au verso, information FCPE

